

Programme court de 2<sup>e</sup> cycle à l'École nationale d'administration publique

FORMATION
D'UNE COHORTE DE
GESTIONNAIRES ET
DE PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION
EN BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES





L'École nationale d'administration publique (ENAP), en collaboration avec l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), vous offre la possibilité de participer à un programme court de 2° cycle en administration publique. Ce programme sera spécialement offert à une cohorte de gestionnaires et de professionnels de l'information provenant du milieu des bibliothèques publiques\*.

TAILLE DU PROGRAMME: 5 COURS DE 3 CRÉDITS DE 2<sup>E</sup> CYCLE UNIVERSITAIRE (225 heures – 15 crédits)

**DURÉE DU PROGRAMME:** 18 MOIS **DÉBUT DES COURS:** AUTOMNE 2021

**ATTESTATION:** PROGRAMME COURT DE 2<sup>E</sup> CYCLE

# Qu'est-ce que l'ENAP?

L'ENAP est une école spécialisée en administration publique offrant des programmes de 2° et de 3° cycle universitaire. Elle possède une excellente connaissance des ministères, des organismes gouvernementaux et des municipalités. Ses programmes, son offre de cours et les modalités de ceux-ci sont flexibles et diversifiés afin de s'adapter aux besoins de chacun.

L'ENAP favorise le savoir-faire et le partage d'expérience afin de développer vos compétences en gestion publique. Son enseignement vise à vous rendre apte à transférer vos apprentissages directement dans votre milieu de travail.

# Rôle de l'ABPQ dans le processus

Dans ce projet, l'ABPQ a pour rôle d'informer ses membres de la présente offre et de s'assurer que le minimum de personnes intéressées à faire les démarches pour y participer soit atteint. La suite du processus doit être complétée individuellement par les participants, c'est-à-dire que chacun sera responsable de remplir sa demande d'admission au programme court et de l'envoyer à l'ENAP dans les délais requis afin que celle-ci soit valide.

<sup>\*</sup>Les places pour participer à cette cohorte sont limitées. Celle-ci sera formée d'au maximum 30 personnes. Un nombre suffisant de demandes d'admission acceptées doit être atteint pour que cette offre soit valide.

## Le programme

#### **OBJECTIFS**

Le programme permet à l'étudiant de se familiariser avec les principaux concepts et outils de l'administration publique et de mieux comprendre la dynamique et les contraintes de la gestion des organisations publiques, telles qu'elles découlent des caractéristiques et de l'environnement particuliers à ces organisations.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

La personne candidate:

 Doit détenir le grade de bachelier ou un grade équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3 (ou équivalent). Les dossiers des titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,7 sur 4,3, ou l'équivalent, pourraient aussi faire l'objet d'une recommandation d'admission après une analyse du parcours scolaire et professionnel. Dans certains cas, l'admission pourrait être conditionnelle à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique;

0U

• Qui ne détient pas un baccalauréat ou l'équivalent peut être admise si elle possède des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans de niveau professionnel. Tout programme universitaire complété avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 ou l'équivalent, sera considéré dans l'évaluation globale du dossier;

ET

- Doit posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'ENAP;
- Doit posséder une compréhension jugée suffisante de l'anglais écrit, conformément aux exigences linguistiques de l'ENAP;
- Doit posséder un minimum de connaissances des outils bureautiques tels que le traitement de texte ou encore le chiffrier électronique;
- Accepte de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission, consultez la page Programme court de 2° cycle en administration publique (9004) et la page Critères de d'admission et exigences linguistiques du site de l'ENAP.

#### PROCESSUS D'ADMISSION

Afin de procéder à la demande d'admission, vous devez rassembler les documents requis et remplir le formulaire de demande sur la plateforme d'admission en ligne. Vous serez invités à vous créer un compte pour vous connecter à cette plateforme.

Lorsque vous remplirez le formulaire, vous devrez sélectionner la cohorte adéquate.

La date limite d'admission est le 15 juin 2021.

#### CONDITIONS

La formation se déroulera sur un an et demi, soit de l'automne 2021 au printemps 2023. Le programme comporte 5 cours. Chaque cours équivaut à 3 crédits et a une durée de 45 heures, pour un total de 15 crédits et 225 heures.

Le coût de chaque cours est de 388 \$ (droits de scolarité plus frais afférents).1

Chaque mois un dîner rencontre et un dîner conférence seront proposés aux étudiants. Ces activités optionnelles seront offertes aux deux semaines. Les rencontres d'échange permettent à la cohorte de discuter et de mieux se connaître tandis que les conférences donnent la chance aux étudiants de rencontrer des personnes d'expérience qui aborderont différents thèmes spécifiques en lien avec la gestion. Des frais de 50 \$ supplémentaires par session seront exigés afin d'offrir le volet conférences.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, consultez la page **Droits de scolarité et autres frais** du site web de l'ENAP.

Les cours se dérouleront principalement à distance. C'est donc une excellente occasion de compléter cette formation sans avoir besoin de se déplacer. Un cours intensif d'une durée d'une fin de semaine sera offert en présentiel durant le cursus de formation. Pour les étudiants pour qui le déplacement serait impossible, certaines mesures pourraient être prises afin que ceux-ci puissent suivre le cours à distance.

Au terme de la formation, l'étudiant qui satisfait aux exigences du programme recevra une attestation de programme court de 2° cycle en administration publique.

## Cours à suivre

Les cinq (5) cours suivants devront être réussis pour compléter le programme court.<sup>2</sup>

## MANAGEMENT DES ORGANISATIONS PUBLIQUES (cours de fondement)

Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership. L'approche pédagogique privilégie l'appropriation de connaissances théoriques et leur utilisation dans des situations concrètes de gestion.

<sup>1</sup> Les tarifs des cours sont établis selon les critères du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et peuvent varier selon l'année et le trimestre.

<sup>2</sup> Les descriptifs des cours sont tirés du site web de l'ENAP (https://enap.ca/enap/2903/Liste\_des\_cours\_par\_ordre\_alphabetique.enap).

## PRINCIPES ET ENJEUX DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (cours de fondement)

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

Il sert de fondement pour les cours plus spécialisés qui suivent dans le programme de l'ENAP.

### HABILETÉS DE DIRECTION

Ce cours s'adresse à des gestionnaires qui souhaitent exercer la direction des personnes de manière plus consciente, responsable, intégrée et harmonieuse, compte tenu de leur personnalité propre. Il permet de se développer et de comprendre sur quelles bases améliorer son style personnel de direction et ses habiletés au niveau intra-individuel, interpersonnel et dans les dynamiques de groupe.

Le cours est axé sur la subjectivité de la personne qui dirige en lien avec des exemples pratiques et concrets de la réalité entourant la direction. La méthode pédagogique, basée sur une dynamique de groupe et des apprentissages expérientiels, vise à faire comprendre une réalité subjective et concrète. Elle sera moins axée sur les aspects conceptuels et intellectuels des connaissances que sur leur aspect pratique et sur leur résonance émotionnelle.

Une partie de ce cours se tiendra pendant une fin de semaine en présentiel. L'autre partie de ce cours se déroulera à distance.

## **GESTION FINANCIÈRE DU SECTEUR PUBLIC**

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les trois pierres angulaires de la gestion financière du secteur public soit l'allocation des ressources financières dans le cadre du processus budgétaire, les contrôles au moment où les ressources sont dépensées et enfin la reddition de comptes en fin de cycle.

Ce cours vise à développer chez l'étudiant sa capacité à lire, comprendre, interpréter et analyser l'information financière. De plus, l'étudiant sera sensibilisé aux forces et aux limites de l'information financière afin de satisfaire aux besoins en information d'utilisateurs divers.

#### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Ce cours traite de plusieurs dimensions de la gestion des ressources humaines selon diverses perspectives systémiques: celles de l'organisation, de la gestion des ressources humaines, de la relation d'emploi et du contrat psychologique de travail. L'approche, résolument systémique, envisage les administrations publiques comme des sous-systèmes de l'environnement, la gestion des ressources humaines comme un sous-système des administrations publiques et la relation d'emploi comme un sous-système de la gestion des ressources humaines.

Les dimensions suivantes sont étudiées: l'effet des facteurs de l'environnement sur la gestion des ressources humaines, la mobilisation des ressources humaines, les flux de personnel (recrutement, embauche, rétention des employés), l'évaluation du rendement et la rétribution. Le cours examine également les questions liées aux programmes d'aide aux employés, à la gouvernance, à la contribution des processus de socialisation et de gestion de carrière à l'adaptation des ressources humaines aux modes de production organisationnels. En outre, il se penche sur le concept de contrat psychologique de travail, qui suscite l'intérêt non seulement des chercheurs, mais aussi des praticiens, et sur ses effets de sa création à sa violation, sous l'angle tant du bien-être des employés que de la performance organisationnelle. Puis, la fonction de la gestion des ressources humaines est située dans le contexte du nouveau partenariat entre les différentes fonctions de gestion et des nouveaux rôles qui en découlent pour les diverses parties prenantes de l'organisation. Enfin, un regard est posé sur les tendances émergentes en gestion des ressources humaines.

Plusieurs études de cas particulières aux administrations publiques permettent de passer aisément de la théorie à la pratique. Au terme de ce cours, l'étudiant aura analysé la qualité de la gestion des ressources humaines de différentes organisations publiques. Il aura réfléchi à sa propre conception de la gestion des ressources humaines.

# Vous désirez en faire partie?

Si vous êtes intéressé à faire partie de la cohorte et à vous inscrire au programme court en administration publique, remplissez le **formulaire de demande d'admission** de l'ENAP d'ici le 15 juin 2021. Consultez la page **Admission** de leur site web afin de connaître les étapes à suivre.

Nous vous rappelons que le nombre de places est limité à 30 étudiants.

Après avoir complété votre demande d'admission, vous serez informé de la formation de la cohorte dès que le nombre minimum de demandes d'admission acceptées aura été atteint.

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

### **CLÉMENCE TREMBLAY-LEBEAU**

Chargée de projet, ABPQ 514 279-0550, poste 227 clemence.tlebeau@abpq.ca

#### FRANÇOIS BERGERON

Conseiller aux études, ENAP françois.bergeron@enap.ca